

Conseil Municipal du 3 juin 2019

Bilan patrimonial énergie et eau 2018 : Intervention de M. Eric MINGANT, chargé de mission collectivités à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Morlaix (HEOL) pour présenter les grandes lignes du bilan patrimonial énergie et eau 2018 de la Commune.

Réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eau pluviale de la salle Jeanne d'Arc : Les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eau pluviale de la salle Jeanne d'Arc vont démarrer prochainement pour une réception prévue aux alentours de la mi-juillet.

Jardin d'Augustine : Le Conseil Municipal valide l'acquisition d'un nouveau jeu pour agrémenter le jardin d'Augustine.

Répartition du produit des amendes de police : Un dossier va être déposé dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police pour la création d'une section de cheminement piéton entre les zones urbanisées (*lotissements*) et le centre-bourg sur un itinéraire piétonnier bien identifié et fréquenté par un public sensible (*enfants, familles, ...*).

Révision des loyers communaux : Les loyers des logements communaux situés au 7 rue des Capucines, au 1 rue Loeiz Ar Floc'h et au 14 rue Notre Dame subiront une augmentation conforme à l'indice IRL des loyers de 1,74 % à compter du 1^{er} juillet 2019.

Solde de la participation à l'école Notre Dame de Bodilis : Le versement de la participation à l'école Notre Dame est évaluée à 96 000 € pour l'année scolaire 2018 – 2019, diminué de la mise à disposition du Pôle Enfance pour 10 000 €. Le Conseil valide donc le versement de 56 000 € au titre du solde de la participation annuelle.

Aide à la pratique sportive : Afin que les enfants de la Commune puissent pratiquer une activité sportive sur leur territoire, le Conseil Municipal a décidé renouveler la participation au financement à hauteur de 50 % de l'acquisition des licences sportives. Cette participation concerne les jeunes de moins de 16 ans inscrits dans une association bodilisienne (*ou association fusionnée avec Plougar*) et faisant partie d'une famille ayant 3 enfants et plus de moins de 18 ans. Les familles concernées doivent remplir un imprimé en Mairie, et le présenter à l'association. La Mairie reversera cette participation directement aux clubs concernés

Inauguration et portes ouvertes de la Mairie et de la Bibliothèque : La Mairie, l'agence postale et la bibliothèque seront inaugurés officiellement le samedi 29 juin 2019. A partir de 14h00, il sera donné à tous les habitants la possibilité de visiter l'ensemble de la Mairie rénovée et mise aux normes « *handicapés* ». De même dans une bibliothèque agrandie, rénovée et remeublée, les bénévoles auront plaisir à accueillir les visiteurs dans les différents espaces de lecture organisés pour les enfants, les jeunes et les adultes. Une exposition et une animation seront organisées ce même jour. La bibliothèque communale permettra aussi d'emprunter DVD, jeux,... Des hebdomadaires seront désormais mis à disposition.

Jurés d'assises 2019 : Ont été tirés au sort pour figurer sur la liste des jurés d'assises pour l'année 2019 : Mme Christèle LE GUEN, Mme Sonia SÉNÉ et Mme Annick QUÉMÉNER.

Guide point I : Le Conseil Municipal valide le choix de Lauriane PENCREACH, Jade CABON et Maëva HÉLARD pour la permanence du point I et la visite de l'église durant l'été sur la période du 15 juillet au 24 août 2018.

Distribution des conteneurs de tri sélectif : Pour rappel, la distribution des nouveaux conteneurs de tri sélectif se fera au hangar QUINIOU le vendredi 14 juin de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00, le samedi 15 juin de 9h00 à 12h30 et le lundi 17 juin de 9h00 à 12h30. Tous les foyers sont concernés et chacun devra venir sur l'un des créneaux récupérer son nouveau conteneur.

Fermeture de la Mairie et de l'Agence Postale durant l'été : Comme chaque année durant les mois de Juillet et Août, la Mairie et l'Agence Postale seront fermées le mercredi toute la journée et la permanence du samedi matin sera suspendue.

« Offre promotionnelle Santé communale » - AXA France : Suite à la signature de la convention avec AXA France dans le cadre de l'offre promotionnelle santé communale, une réunion d'informations se tiendra à la Maison Pour Tous le 18 juin prochain à 18h30.